

# BILAN GES 2024





## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

**Le bilan GES 2024 s'améliore de façon continue, tout en tenant compte de la transformation du Groupe :**

- **Le bilan GES est, depuis 2022, réalisé en conformité avec le GHG Protocol ; en incluant la mesure des scopes 1, 2 et 3 à travers les postes d'émissions suivants :**
  - 1-1 : Émissions directes des sources fixes de combustion
  - 1-2 : Émissions directes des sources mobiles de combustion
  - 1-4 : Émissions directes fugitives
  - 2-1 : Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Location Based
  - 2-1 : Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Market Based
  - 2-2 : Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
  - 3-1 : Produits et services achetés
  - 3-2 : Bien immobilisés
  - 3-3 : Émissions liées aux combustibles et à l'énergie
  - 3-5 : Déchets générés
  - 3-6 : Déplacements professionnels
  - 3-7 : Déplacements domicile travail

Selon le projet de loi Climat et Résilience, il est une obligation, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, de mentionner dans la DPEF les émissions de GES qui sont liées directement ou indirectement aux transports amont et aval des produits avec un plan de réduction de ces émissions. Compte tenu des activités du Groupe (activités de services), Apave n'est pas concernée par cette obligation.

- **Amélioration du calcul** : depuis 2022, le Groupe fait valider son bilan par un organisme tiers externe dans une volonté de fiabilité, de transparence et d'amélioration continue. Par ailleurs, des efforts, à méthodologie constante, sont réalisés afin de recueillir de plus en plus de données réelles en lieu et place d'estimations, ou en travaillant à des estimations les plus fines possible. Le calcul des émissions liées aux trajets "domicile-travail (et télétravail)" est basé sur l'enquête "mobilité" réalisée en France fin 2024.
- **La procédure de collecte coordonnée des données** repose sur une gouvernance de la donnée

claire et partagée à travers le Groupe, avec la mise en œuvre d'une procédure en 6 étapes : identification des "data owner", sensibilisation, collecte, revue, consolidation, rétroaction.

- **Extension du périmètre** : le périmètre de la DPEF 2024 a évolué avec l'intégration de **8 sociétés de tête**, représentant près de 30 entités juridiques, issues de la croissance externe.

Le bilan GES 2024 est présenté avec une analyse sur le périmètre de référence 2024 (isopérimètre 2023), et une autre sur le périmètre DPEF 2024 incluant les nouvelles entités.

## ÉVOLUTION 2022 (c) 2023-2024 par scope

	Bilan 2022 (c) corrigé tCO <sub>2</sub> eq	Bilan 2023 tCO <sub>2</sub> eq	Bilan 2024 tCO <sub>2</sub> eq (isopérimètre 2023)	Bilan 2024 tCO <sub>2</sub> eq (périmètre 2024)
<b>Scope 1</b>	25 169	27 912	27 956 (0 % vs 2023)	30 930 (+11 % vs 2023)
<b>Scope 2</b>	3 167	1 662	1 552 (-7 % vs 2023)	2 227 (+34 % vs 2023)
<b>Scope 3</b>	55 643	50 000	47 091 (-6 % vs 2023)	57 564 (+15 % vs 2023)
<b>Total</b>	<b>83 979</b>	<b>79 574</b>	<b>76 599</b> (-4 % vs 2023)	<b>90 721</b> (+14 % vs 2023)

## ÉVOLUTION 2022 (c), 2023 et 2024 par poste d'émissions

SCOPE   POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL		BILAN 2022 (c) tCO <sub>2</sub> eq	BILAN 2022 (c) %	BILAN 2023 (c) tCO <sub>2</sub> eq	BILAN 2023 (c) %
S1	1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	1 175	1 %	1 136	
	1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	22 672	27 %	23 405	
	1-4 Émissions directes fugitives	1 321	2 %	3 371	
S2	2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Location Based	3 148	4 %	1 640	
	2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Market Based	3 111		1 602	
	2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	19	0 %	22	
S3	3-1 Produits et services achetés	26 301	31 %	26 404	
	3-2 Biens immobilisés	4 337	5 %	1 034	
	3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	6 438	8 %	6 445	
	3-5 Déchets générés	429	1 %	195	
	3-6 Déplacements professionnels	13 331	16 %	10 338	
	3-7 Déplacements domicile travail	4 807	6 %	5 748	
		<b>TOTAL ANNUEL (S2-1 Location based)</b>	<b>83 979</b>		<b>79 738</b>
	Total annuel (S2-1 Market based)	83 942		79 700	
	<b>TOTAL SCOPE 1</b>	<b>25 169</b>	<b>30 %</b>	<b>27 912</b>	
	<b>TOTAL SCOPE 2 (Location Based)</b>	<b>3 167</b>	<b>4 %</b>	<b>1 662</b>	
	Total Scope 2 (Market Based)	3 130		1 624	
	<b>TOTAL SCOPE 3</b>	<b>55 643</b>	<b>66 %</b>	<b>50 164</b>	

**TOTAUX**

BILAN 2023 (c) %	ÉCART 2022 (c) VS 2023	BILAN 2024 (c) tCO <sub>2</sub> eq (isopérimètre 2023)	BILAN 2024 (c) % (isopérimètre 2023)	ÉCART 2022 (c) VS 2024 (isopérimètre 2023)	BILAN 2024 (c) tCO <sub>2</sub> eq (périmètre 2024)	BILAN 2024 (c) % (périmètre 2024)	ÉCART 2022 (c) VS 2024 (périmètre 2024)
1 %	-3 %	1 169	2 %	0 %	1 223	1 %	4 %
29 %	3 %	24 232	32 %	7 %	26 601	29 %	17 %
4 %	155 %	2 555	3 %	93 %	3 106	3 %	135 %
2 %	-48 %	1 549	2 %	-51 %	2 207	2 %	-30 %
		1 444			2 094		
0 %	16 %	3	0 %	-84 %	19	0 %	1 %
33 %	0 %	27 841	36 %	6 %	32 678	36 %	24 %
1 %	-76 %	294	0 %	-93 %	421	0 %	-90 %
8 %	0 %	6 507	8 %	1 %	7 165	8 %	11 %
0 %	-55 %	1 020	1 %	138 %	1 058	1 %	146 %
13 %	-22 %	6 768	9 %	-49 %	11 153	12 %	-16 %
7 %	20 %	4 661	6 %	-3 %	5 090	6 %	6 %
	-5 %	76 599		-9 %	90 721		8 %
	-5 %	76 493		-9 %	90 608		8 %
35 %	11 %	27 956	36,5 %	11 %	30 930	34,1 %	23 %
2 %	-48 %	1 552	2 %	-51 %	2 227	2,5 %	-30 %
		1 447			2 113		
63 %	-10 %	47 091	61,5 %	-15 %	57 564	63,5 %	2 %

## GES : analyse des résultats 2024 isopérimètre 2023

**Les émissions ont diminué entre 2022 (c) et 2024 (isopérimètre 2023) de 9 %.** Cette baisse des émissions de GES s'explique par trois principaux facteurs :

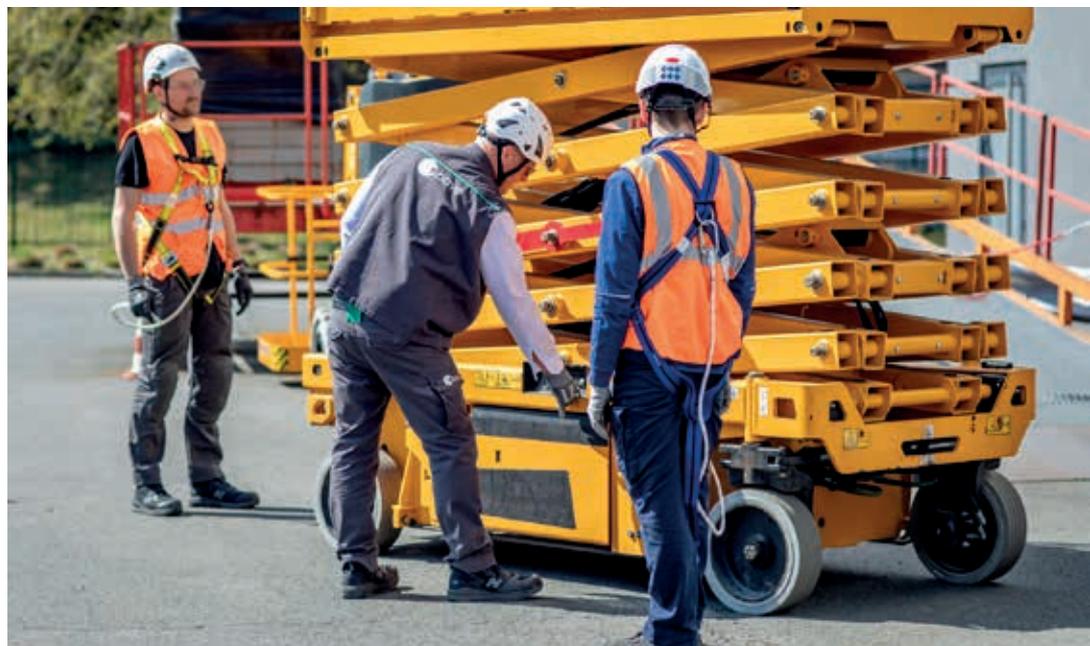
- **La baisse des émissions de GES liés à la consommation d'électricité.** En effet, sur la période de 2022 (c) à 2024, la consommation d'électricité a baissé suite à la réduction des surfaces des bâtiments et à la mise en service de nouveaux bâtiments plus vertueux, notamment en BEFA, dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier. D'autres initiatives locales et écogestes au sein des entités ont contribué à cette réduction de consommation d'électricité.
- **La baisse des émissions de GES liés à l'obtention de données physiques réelles pour les déplacements professionnels,** en lieu et place de données d'entrées estimées les années antérieures.
- **La baisse des émissions de GES liés à la baisse des biens immobilisés (achats de bâtiments, véhicules, IT,..).**

Néanmoins, les émissions de GES augmentent pour les catégories suivantes entre 2022 (c) et 2024 :

- Hausse de la consommation **de carburants du groupe (catégorie 1-2)** des véhicules Apave (+7 %). Cependant, l'intensité carbone  $\text{kgCO}_2\text{eq/k€ CA}$  de la catégorie 1-2 montre une légère baisse sur la période 2022 (c) à 2024 (isopérimètre 2023).
- Hausse de l'utilisation des **fluides frigorigènes**

dans le cadre des formations du groupe. Cette augmentation est notamment due au fait que les reportings de l'utilisation des gaz s'améliorent chaque année.

- Augmentation de l'**achat de produits et services**, directement liée à la forte croissance organique réalisée par le groupe en 2024. L'indicateur  $\text{tCO}_2\text{eq/collaborateur}$  reste constant entre 2022 (c) et 2024, alors que l'indicateur  $\text{tCO}_2\text{eq/CA}$  baisse de 26,0 en 2022 (c) à 24,1 en 2024.
- Hausse de la quantité de **déchets**, cette augmentation est notamment due au fait que les reportings des déchets générés sur les sites sont de plus en plus renseignés.



### INTENSITÉ tCO<sub>2</sub>eq/collaborateur des différents postes d'émissions entre 2022 (c) et 2024 (isopérimètre 2023)

POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL	tCO <sub>2</sub> eq/collaborateur 2022 (c)	tCO <sub>2</sub> eq/collaborateur 2023	tCO <sub>2</sub> eq/collaborateur 2024	Évolution 2022(c) vs 2024 (isopérimètre 2023)
1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	0,1	0,1	0,1	=
1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	1,8	1,8	1,8	=
1-4 Émissions directes fugitives	0,1	0,3	0,2	↗
2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,2	0,1	0,1	↘
2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0,0	0,0	0,0	=
3-1 Produits et services achetés	2,1	2,0	2,1	=
3-2 Biens immobilisés	0,3	0,1	0,0	↘
3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	0,5	0,5	0,5	=
3-5 Déchets générés	0,0	0,0	0,1	↗
3-6 Déplacements professionnels	1,1	0,8	0,5	↘
3-7 Déplacements domicile Travail	0,4	0,4	0,4	=

INTENSITÉ kgCO<sub>2</sub>eq/k€ CA des différents postes d'émissions entre 2022 (c) et 2024 (isopérimètre 2023)

POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL	kgCO <sub>2</sub> eq/k€ CA 2022 (c)	kgCO <sub>2</sub> eq/k€ CA 2023	kgCO <sub>2</sub> eq/k€ CA 2024	Évolution 2022(c) vs 2024 (isopérimètre 2023)
1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	1,2	1,0	1,0	
1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	22,4	21,4	21,0	
1-4 Émissions directes fugitives	1,3	3,1	2,2	
2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3,1	1,5	1,3	
2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0,0	0,0	0,0	=
3-1 Produits et services achetés	26,0	24,0	24,1	
3-2 Biens immobilisés	4,3	0,9	0,3	
3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	6,4	5,9	5,6	
3-5 Déchets générés	0,4	0,2	0,9	
3-6 Déplacements professionnels	13,2	9,4	5,9	
3-7 Déplacements domicile Travail	4,8	5,4	4,0	



## GES : analyse des résultats 2024

Concernant le périmètre 2024, compte tenu de l'entrée de plus de 30 entités dans le périmètre de consolidation de la DPEF, les émissions de GES du Groupe ont progressé entre 2022 (c) et 2024 de 8 %.

### DPEF : INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS CLÉS 2024

	Bilan 2022 (c) tCO <sub>2</sub> eq	Bilan 2023 tCO <sub>2</sub> eq	Bilan 2024 tCO <sub>2</sub> eq (isopérimètre 2023)	Bilan 2024 tCO <sub>2</sub> eq (périmètre 2024)	2022 (c) - 2024 (isopérimètre 2023)
Intensité tCO <sub>2</sub> eq/collaborateur	6,6	6,2	5,8	6,0	
Intensité kgCO <sub>2</sub> eq/k€ CA	83,0	72,6	66,4	67,2	

## CONSOMMATION ÉNERGIE

Depuis 2022, le groupe suit la consommation d'électricité à travers l'indicateur kWh/k€ CA.

Cet indicateur permet de suivre l'efficacité des actions menées au sein du Groupe (installation de panneaux photovoltaïques sur site, diminution de la surface des bâtiments éco-gestes,...).

	2022 (c)	2023	2024 (isopérimètre 2023)	2024 (périmètre 2024)
<b>Consommation d'électricité en kWh/k€ CA</b>	20	14,8	12,3	11,9

### Electricité : analyse des résultats 2024 pro-forma 2023

La baisse de 2,5 kWh/K€ de CA entre 2023 et 2024 résulte des différents actions mises en place par le Groupe :

- Présence de panneaux photovoltaïques sur certains sites Apave (Parc - Royaume-Uni, Rennes, Saint-Etienne, Le Havre, Cholet, Tunisie...),
- Diminution de la surface des bâtiments dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier,
- Eco-gestes mis en place au niveau local.

### Electricité : analyse des résultats 2024

La baisse de 2,9 kWh/K€ de CA constatée entre 2023 et 2024 résulte des différentes actions mises en place par le groupe, d'une part, et à la part d'entités intégrées en 2024 plus sobres en consommation d'électricité.

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

## SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Grâce à la démarche OZA - Objectif Zéro Accident - et à la mobilisation des managers et de leurs équipes, le taux de fréquence des accidents a fortement baissé en 2024 par rapport à 2023 (3,92 en 2024 isopérimètre 2023 vs 5,18 en 2023). Cette mobilisation s'est traduite par le déploiement des causeries sécurité, des visites managériales sur le terrain et la remontée de nombreuses situations dangereuses via l'application Alert Sécurité d'Apave. Le taux de gravité n'est en revanche pas à l'objectif, notamment de par la forte inertie du nombre de jours d'arrêts dus à des accidents survenus en 2023.

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Apave investit dans le développement des compétences de ses salariés pour maintenir l'expertise et accompagner les carrières. Campus, l'organisme de formation interne, propose

ainsi des formations techniques et généralistes (management, RSE, éthique). Une grande partie des formations dispensées concerne des enjeux techniques et de sécurité, permettant de garantir le maintien d'un haut niveau d'expertise des équipes techniques et opérationnelles. Au-delà, des parcours de formation ciblés sont proposés, complétés par l'apprentissage terrain, la mobilité, et les feedbacks.

Apave a mené également des formations sur des enjeux plus transverses. Par exemple, la dynamique de l'école de la durabilité Apave (Apave Climate School) a été poursuivie en 2024, avec plus de 50 % des salariés du Groupe qui ont suivi les 2 modules obligatoires, réalisés durant le temps de travail.

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

## DIVERSITÉ ET INCLUSION

Apave considère la diversité comme une richesse. De façon spécifique, la féminisation constitue une priorité; un indicateur sur la représentation des femmes aux fonctions de management fait l'objet d'un suivi particulier.

Apave met en œuvre un plan d'action destiné à favoriser la diversité femmes/hommes au niveau du management, avec par exemple : l'existence d'un accord sur l'égalité professionnelle, la mise en place de campagne de lutte contre les discriminations, dont le sexisme au travail en particulier ou encore des actions volontaires de nomination de femmes à des postes d'encadrement. Ainsi, embauche, promotion, formation, rémunération, prévention des discriminations en sont les axes prioritaires.

Des actions d'accompagnement de cette politique ont

été menées en 2024, avec par exemple :

- la poursuite de la campagne de lutte contre le sexisme au travail en France, et son extension sur de nouvelles géographies,
- la signature de la charte d'engagement de l'initiative #StOpE (Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise),
- la valorisation des femmes occupant des fonctions de management et opérationnels.

Le taux de femmes managers a augmenté en 2024 pour atteindre 25,4 %. Par ailleurs, Apave a obtenu un score de 93/100 à l'Index Égalité 2024 (UES - France), avec des résultats en amélioration sur les écarts de rémunération comme suit :

- Écart de rémunération : 38/40 (37/40 en 2023)
- Écart d'augmentations individuelles : 20/20
- Écart de promotion : 15/15
- Pourcentage de salariés augmentés en retour d'un congé maternité : 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

## ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe Apave mène une lutte active et préventive contre la corruption depuis de nombreuses années et

à l'échelle de l'ensemble du groupe. Son programme de conformité s'appuie sur un référentiel écrit déployé auprès de l'ensemble des tiers *via* le site internet du Groupe. Il se compose :

- d'un code Éthique ;
- d'un code Anti-corruption ;
- et d'une procédure de Recueil des signalements.

Ce programme est conforme aux obligations de la loi française n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (Sapin II). Toutes les filiales du groupe Apave sont soumises à cette obligation du fait de sa portée extra-territoriale.

Ce programme est audité annuellement par un organisme tiers indépendant.

En 2024, le Comité d'Audit et de Conformité du Groupe a réalisé 8 audits de filiales et mené 18 enquêtes.

Sur le plan de la formation, le module « Éthique & Anticorruption » a été déployé dans 89,7 % des filiales, couvrant 89,45 % des collaborateurs. Pour plus de détails concernant les engagements du Groupe en matière de lutte contre la corruption, vous référer à la section « Plan de Vigilance ».

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51



## INDICATEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX COMPLÉMENTAIRES

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEURS 2024 (isopérimètre 2023)	VALEURS 2024 (périmètre 2024)
<b>1. Clients et utilisateurs finaux</b>			
Croissance du chiffre d'affaires Green & Social	Groupe	13,4 %	30 %
<b>2. Climat &amp; Environnement</b>			
Émissions totales GES tCO <sub>2</sub> eq	Groupe	76 599	90 721
Émissions totales GES scope 1 tCO <sub>2</sub> eq	Groupe	27 956	30 930
Émissions totales GES scope 2 tCO <sub>2</sub> eq	Groupe	1 552	2 227
Émissions totales GES scope 3 tCO <sub>2</sub> eq	Groupe	47 091	57 564
Intensité Carbone kgCO <sub>2</sub> eq/ k€ CA	Groupe	66,4	67,2
Intensité Carbone scopes 1&2 kgCO <sub>2</sub> eq/ k€ CA	Groupe	25,6	24,6
Intensité Carbone scope 3 kg tCO <sub>2</sub> eq/ k€ CA	Groupe	40,8	42,6
Intensité Carbone scopes 1,2,3 tCO <sub>2</sub> eq/ collaborateur	Groupe	5,8	6,0
Consommation GAZ / CA (kWh / k€)	Groupe	4,9	4,4
Consommation carburant / CA (l / k€)	Groupe	9,09	8,38
Véhicules Faible émission polluants (vignettes crit'air 0 ou 1)	France	45 %	45 %
<b>3. Formation &amp; Développement des compétences</b>			
CA Formation (k euros)	Groupe	175 512	196 312
Nombre de stagiaires formés	Groupe	468 762	603 135
Nombre d'élèves formés <i>via</i> CFA Apave (Camas)	Groupe	2 223	2 223
Nombre de salariés formés au risque Fraude (depuis 2021)	France	5 722	5 722
Formation Éco-conduite (nombre de personnes formées en 2024)	France	1 019	1 019
% de salariés ayant reçu au moins une formation dans l'année	UES	71 %	71 %
% masse salariale en formation	France	1,54 %	1,53 %
Heures formation sécurité/collaborateur	Groupe	5,69	5,66
<b>4. Certification &amp; Qualité</b>			
Nombre de sites Apave certifiés ISO45001	Groupe	126	144
Évaluation fournisseurs ECOVADIS (gold ou platinum dans Top 100)	France	50 %	50 %
Nombre de nouveaux labels commercialisés	France	4	4
Nombre d'Organisations labellisées Groupe	Groupe	3 400	3 400

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEURS 2024 (isopérimètre 2023)	VALEURS 2024 (périmètre 2024)
<b>5. Gouvernance &amp; Parité</b>			
Index Homme : Femme	UES	93	93
Proportion de femmes membres du COMEX	Groupe	30 %	30 %
Proportion de femmes membres du Conseil d'Administration Groupe	Groupe	37,50 %	37,50 %
<b>6. Distribution des effectifs</b>			
Répartition salariés par sexe (% femmes)	Groupe	27,41 %	26,14 %
Répartition par ancienneté (% -6 ans)	Groupe	53,99 %	54,53 %
Répartition par ancienneté (% 6-15 ans)	Groupe	22,17 %	23,22 %
Répartition par ancienneté (% +15 ans)	Groupe	23,84 %	22,25 %
Répartition par âge (% -35 ans)	Groupe	29,55 %	34,08 %
Répartition par âge (% 35-55 ans)	Groupe	54,68 %	50,74 %
Répartition par âge (% +55 ans)	Groupe	15,76 %	15,18 %
<b>7. Ressources Humaines &amp; Conditions de travail</b>			
Nombre d'alternants pour l'année	France	550	566
Rémunération annuelle brute moyenne	France	42 041	41 260
% de travailleurs handicapés	Europe	3,17 %	3,02 %
Écart salarial de genre moyen non ajusté	Europe	10,82 %	7,81 %
Taux d'engagement SpeakUp	Groupe	57 %	57 %
Taux de CDI	Groupe	89,4 %	89,1 %
Taux absentéisme	Groupe	1,2 %	1,2 %
Turnover	Groupe	14,92 %	14,92 %
Nombre de réunions avec les CSSCT	France	13	13
Nombre de réunions avec les IRP	France	208	208

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEURS 2024 (isopérimètre 2023)	VALEURS 2024 (périmètre 2024)
<b>Accords collectifs signés en 2024 :</b>	UES	8	8
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord relatif à la mise en place du travail en poste continu ou discontinu au sein de l'UES Apave</li> <li>• Accord relatif au travail en mer au sein de l'UES Apave</li> <li>• Accord relatif au droit d'expression au sein de l'UES Apave</li> <li>• Accord relatif au don de jours au sein de l'UES Apave</li> <li>• Accord relatif à la base de données économiques, sociales et environnementales au sein de l'UES Apave</li> <li>• Accord relatif à la mise en place du Comité Européen au sein du Groupe Apave</li> <li>• Avenant n°1 à l'accord relatif aux Comités Sociaux et Économiques d'établissement et Comité Social et Économique Central et à la mise en place de représentants de proximité au sein de l'UES Apave</li> <li>• Avenant n°2 à l'accord relatif aux Comités Sociaux et Économiques d'établissement et Comité Social et Économique Central et à la mise en place de représentants de proximité au sein de l'UES Apave</li> </ul>			







[www.apave.com](http://www.apave.com)